

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

## Maisons-Alfort (94700)

### Réponses de Cécile Panassac, au nom de la liste « Maisons-Alfort Ensemble, Écologie et Solidarité »

— le 08/03/2020 à 15:25 —

#### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

##### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Nous prévoyons un plan vélo mais aussi un plan piéton.

La marche à pied est de très loin le premier mode de déplacement dans notre ville.

La part du vélo s'accroît et doit pouvoir s'accroître encore si la sécurité des usagers est mieux assurée.

Nous lions ensemble ces deux plans pour éviter de développer le vélo au détriment des piétons, et parce qu'ils contribueront ensemble à une ville plus sûre et apaisée.

##### Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

#### Développer un réseau cyclable cohérent

##### Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants :

A l'issue de l'enquête du baromètre des villes cyclables 2019, les usagers ont relevé des points noirs à aménager :

- la D148, avenue de la République
- le carrefour entre la D6 et la D19
- la D19, rue Eugène Renault
- l'avenue Gambetta
- l'avenue Georges Clemenceau
- repenser la circulation et le stationnement pour une vraie bidirectionnelle sécurisée, séparée des véhicules motorisés sur les bords de Marne

*Soigner et sécuriser les intersections sur ces axes, avec un revêtement cyclable continu aux carrefours, installer des îlots poussant les motorisés à réduire leur vitesse au moment de la giration et des traversées cyclo-piétonnes pour rejoindre les rues perpendiculaires.*

Nous sommes à 100% d'accord avec cette liste des points noirs de la circulation cycliste à Maisons-Alfort. Les pistes cyclables sécurisées sont indispensables sur les axes de transit. La sécurisation des carrefours et intersections doit y être mieux assurée y compris sur les départementales où des pistes cyclables ont été aménagées. Cette sécurisation concerne les cyclistes mais aussi les piétons.

L'essentiel de la voirie n'a pas vocation à accueillir des pistes cyclables: l'apaisement de la circulation par le plan de circulation permet aux piétons et aux vélos de cohabiter avec des voitures moins nombreuses (quartiers résidentiels)

##### Action n°4 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : gares, écoles, commerces, équipements municipaux, théâtre, piscine...

Oui. Nous aurons réussi à apaiser la ville lorsqu'un enfant de 10 ans pourra rejoindre seul, à pied, à vélo, ou en transport en commun, son établissement scolaire ainsi que les équipements sportifs et culturels de la ville, en toute sécurité.

##### Action n°5 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.

Travailler en bonne intelligence avec les autres communes de Paris-Est-Marne et Bois et du Grand Paris Sud Est Avenir.

Oui. Travailler également en bonne intelligence avec le département du Val-de-Marne (routes départementales, ponts...)

### Action n°6 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines d'Alfortville et de Créteil.

### Action n°7 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019.

Voir la proposition : "Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines"

La traversée de Maisons-Alfort à vélo prend 15 minutes du Nord au Sud ou d'Est en Ouest.

Paris est à 20 minutes par les chemins de halage.

Notre ville se situe donc à la croisée de différents réseaux cyclables dont l'interconnexion doit être assurée.

## Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

### Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

100% d'accord. Cf. Action numéro 3.

### Action n°9 : je m'engage

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse et s'assurer de son respect effectif.

La ZFE est prévue pour toutes les villes situées à l'intérieur de l'A86, à charge pour les maires de prendre un arrêté en ce sens après avoir engagé une concertation avec les habitants. Le maire actuel a choisi de rester en dehors de la ZFE, sans la moindre concertation avec les habitants. Cela permet à tous les véhicules les plus polluants d'entrer dans notre ville, de le traverser ou d'y stationner avant d'entrer dans le périmètre de la ZFE (puisque les communes alentour sont entrées dans le dispositif).

Nous engagerons la concertation prévue, pour trouver des solutions aux ménages et professionnels (artisans, commerçants...) dont les véhicules seraient concernés. Notre santé est prioritaire et nous nous engageons à accompagner les Maisonnais et à financer sa mise en œuvre.

Nous mettrons également en place un système de mesure de la qualité de l'air dans les écoles et les bâtiments publics, notamment les équipements sportifs.

### Action n°10 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

100% d'accord.

### Action n°11 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Aucun double-sens cyclables, ni cédez-le-passage aux feux n'existe aujourd'hui. Nous les mettrons en place partout où ce sera possible en toute sécurité dans le cadre du plan vélo et du comité vélo.

### Action n°12 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés.

*Offrir une largeur de trottoir assurant la sécurité et le confort des PMR.*

La sécurité et le confort des piétons, y compris évidemment des personnes dont la mobilité est réduite, est tout autant prioritaire pour nous (cf. Action numéro 1).

Le stationnement sera régulé par la mise en place d'une gratuité réservée aux résidents. Cela mettra fin aux voitures ventouse. Le stationnement sera facilité pour les Maisonnais.

Par ailleurs, nous généraliserons des emplacements dédiés au stationnement des deux roues motorisés qui n'existent quasiment pas actuellement, pour libérer les trottoirs.

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°13 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare de Maisons-Alfort-Alfortville, à la gare de Vert de Maisons et aux stations de métro., en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Nous augmenterons le nombre de places de stationnement vélo sécurisé aux stations où la saturation est déjà constatée.

### Action n°14 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

*Installer aussi des bornes de réparation et de gonflage pour les vélos.*

Nous garantirons des stationnements vélos en dehors des trottoirs qui doivent rester dédiés à la circulation des piétons. Les stationnements 2-roues seront situés de manière privilégiés 5 mètres autour des passages piétons, ce qui permet de sécuriser les traversées pour les piétons.

### Action n°15 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Des vélobox pourront également être installés sur l'espace public là où des habitations anciennes ne permettent pas aux résidents d'y stationner leur vélo en toute sécurité.

### Action n°16 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Oui, cf action 14!

### Action n°17 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Oui, c'est une des raisons pour lesquelles nous prévoyons d'engager une grande concertation dès le début du mandat sur la révision du PLU.

### Action n°18 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Cf. Action 17

### Action n°19 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Oui, en liaison avec la métropole et la région pour repenser la logistique urbaine en ville (hypothèse d'un centre de distribution urbaine mutualisé par exemple)

### Action n°20 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

*Les associations contribuent à animer la politique cyclable d'une ville, il est donc important de les soutenir.*

Oui, notre projet prévoit de développer une politique associative dynamique et transparente, et d'ouvrir plus largement les locaux municipaux pour les associations. Les associations de service vélo en bénéficieront évidemment.

#### Action n°21 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

*Création d'un atelier d'auto-réparation, organisation de bourses aux vélos.*

Oui!

### Promouvoir une culture vélo

#### Action n°22 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

*Aménager la ville de sorte qu'un enfant de 10 ans puisse circuler à vélo en autonomie.*

Oui!

#### Action n°23 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

#### Action n°24 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

#### Action n°25 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

#### Action n°26 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". Cette journée aurait lieu tous les mois.

#### Action n°27 : je m'engage

Créer une "fête du vélo".

#### Action n°28 : je m'engage

Accroître le soutien à la convergence vélo organisée par MDB.

#### Action n°29 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

#### Action n°30 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Nous avons pratiqué notre campagne à vélo, autour du symbole de notre triporteur. Nombre de personnes de notre équipe circulent déjà à vélo, à commencer par Cécile Panassac, Bernard Bouché, Célia Le Roux, Sylvain Sorgato, etc. Battre en brèche les idées reçues commence par des élus qui circulent quotidiennement à vélo. La communication envers les habitants en est d'autant facilitée.

Nous pratiquerons une communication apaisée et bienveillante, pour la cohabitation de tous les usagers de la route.

### Commentaires généraux

Sécuriser, faciliter, communiquer: notre objectif est d'accroître l'usage du vélo. Ce qui bénéficie à tous les autres modes de déplacements: transports en commun moins chargés, circulation routière fluidifiée. Ce qui bénéficie aussi à la santé et à la qualité de vie.

Repenser les déplacements et le partage de l'espace public permet de retrouver une ville apaisée, plus sûre, mais aussi plus respirable, moins bruyante, plus verte, plus conviviale, meilleure à vivre pour toutes et tous.